



RÈGLEMENTS DES CONCOURS TROPHÉE ROÑSED-MOR

BOMBARDES-PERCUSSIONS

GÉNÉRALITÉS

Pour tous les concours, l'inscription par le formulaire électronique disponible via le site internet du Bagad Roñsed-Mor est obligatoire, et ce, au moins une semaine avant le jour du concours. Aucune inscription ne sera acceptée passée cette date.

Tout concurrent ou groupe qui se trouvera dans l'impossibilité imprévue de participer aux épreuves auxquelles il s'est inscrit se doit de prévenir, au plus tôt, l'organisation de son absence. Le Trophée Roñsed-Mor se réserve le droit de refuser l'inscription à un futur concours si le concurrent ou le groupe ne respecte pas cette clause.

Les décisions du jury sont sans appel.

RÈGLEMENT

Les ensembles sont composés à minima de 4 bombardes, (toutes tonalité) et 2 percussionnistes (toutes percussions autorisées). Tous les instruments acoustiques, autres que les bombardes et les percussions, sont autorisés et ne sont pas soumis à une restriction de temps.

Le concours n'autorise pas la sonorisation des instruments.

Le répertoire présenté est libre et le programme doit durer entre 5 et 10 minutes.

Les ensembles se présentent dans l'une des deux catégories suivantes :

- Catégorie A : ensembles confirmés
- Catégorie B : ensembles non confirmés (3^{ème}, 4^{ème} catégorie et école de musique)

INSCRIPTION ET CONTACT

Mail : trophee.ronsedmor@gmail.com

Inscription sur : www.ronsedmor.org